

BULLETIN MUNICIPAL



OUVERTURES DU SECRETARIAT

Lundi ; de 14h30 à 19h00

Mardi ; de 14h30 à 17h30

Mercredi ; de 10h00 à 12h30

Jeudi ; de 10h00 à 12h30

Vendredi ; de 14h30 à 17h30

Permanences du Maire et de ses adjoints le lundi soir de 18h à 19h ou sur rendez-vous.

Actes de Mariage ;

M. François, Alain GUILLAUD
Mme. Marjorie POUCHOLA-BLANCHON

Ont officialisé leurs vœux le 30 Mai 2015.

Actes de Décès ;

M. Olivier BOISSEAU, décédé le 13 mai 2015
M. Jacques JORAND, décédé le 17 mai 2015
M. Claude DUCELLIER, décédé le 10 juin 2015
M. Julien CHARRIERE, décédé le 19 septembre 2015

PROJETS 2015-2016

Un site Internet est en cours de création par **Monsieur Pierre SUDAROVICH**.

Création d'une salle d'archives dans les combles de la Maire.

Extension du réseau d'assainissement collectif qui sera effectué rue de la Pierre Laye et rue du Château.

Ce projet est subventionné à hauteur de 15% par le CCDL et de 40 à 60% par l'agence de l'eau. Une subvention peut être demandée par les propriétaires qui doivent se raccrocher.

Les personnes concernées seront prochainement conviées à une réunion d'information par la société BEIMO, chargée de cette mission.

TRAVAUX

Quelques règles d'urbanismes ;

TOUTES MODIFICATIONS D'ASPECT EXTERIEUR DE VOTRE MAISON (RENOVATION FACADE, FENETRE, CLOTURE, AGRANDISSEMENT ET AUTRES) DEMANDENT OBLIGATOIREMENT UNE DEMARCHE EN MAIRIE (DECLARATION PREALABLE, PERMIS DE CONSTRUIRE, PERMIS DE DEMOLIR), PERNANT, SE SITUANT EN QUASI-TOTALITE DANS LE PERIMETRE DES MONUMENTS CLASSES HISTORIQUES.

**N'hésitez pas à contacter le secrétariat au 03.23.73.60.58
Nous sommes là pour vous accompagner dans vos démarches.**

TRAVAUX DE VOIRIE

Nous vous informons que suite aux problèmes rencontrés dans la rue de Poussemy concernant le stationnement et le ruissellement des eaux de pluie, la CCPVA nous a accordé de créer un trottoir pour matérialiser la chaussée.

Les travaux ont débuté le mercredi 14 octobre 2015 pour une durée de deux semaines et ce sont fini le mercredi 28 octobre 2015.

NUISANCES



Le bruit :

Suivant l'arrêté préfectoral du 10 Avril 2000 ;

Article 8 :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, perceuses ou scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la charge sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive. Les clôtures doivent être adaptées pour éviter la navigation des chiens dans nos rues. De même qu'ils doivent être tenus en laisse lors des promenades.

Les feux interdits :

Il est interdit de brûler les déchets de toute nature dans les jardins. Cette disposition de l'article 84 du règlement sanitaire départemental, n'est pas récente, mais à ce jour, peu respectée dans les zones périurbaines. La circulaire du 18 Novembre 2011 qui fait suite à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement du 3 Août 2009, est venue préciser les conditions d'application de cette mesure.



Outre les nuisances apportées aux voisinages par la fumée et les odeurs, cette circulaire fait état des dangers pour la santé du brûlage à l'air libre des déchets verts avec l'émission importante des substances polluantes dont le gaz et les particules. Le brûlage des déchets verts est une combustion peu performante. Les particules émises véhiculent des composés cancérigènes comme les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), dioxines et furanes. En outre la toxicité des substances diffusées peut être accrue quand elles sont associées à d'autres déchets comme les zones urbaines et périurbaines quand existe un système de collecte ou une déchetterie.

Pour information la violation de cette interdiction est passible d'une amende de 3^{ème} classe pouvant aller jusqu'à 450 €.

Accueil Périscolaire

Les horaires :

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de :

- 7h30 à 8h30
- 12h00 à 13h30
- 16h30 à 19h00

Le mercredi de :

- 7h30 à 9h00 uniquement sur réservation
- 12h00 à 18h00

Les tarifs :

Matin ; 1,50 €

Midi ; 1,50 € (panier fourni par la famille) ou 4,50 € (repas compris)

Soir ; 2 € (goûter compris)

Mercredi après-midi ; 5 €

Forfait semaine (matin, midi et soir) :

- 18 € (sans repas)
- 30 € (avec le repas fournis par API restauration)

Pour tous renseignements, contacter SABRINA du périscolaire au numéro suivant :

06.65.39.76.70

BILAN ACCUEIL PERISCOLAIRE ET CENTRE DE LOISIRS



Bilan d'accueil Périscolaire 2014-2015

Une multitude d'activités :

Depuis la rentrée 2014, afin de redynamiser l'accueil périscolaire, différentes activités ont été proposées aux enfants dans l'optique de les sensibiliser à différentes formes d'arts en se basant sur des valeurs fortes de « faire ensemble », d'écoute et de partage.

Nous avons mis en place deux types d'activités :

- Des activités ponctuelles :

Différentes chaque jour et variant en fonction de thématiques particulières, des conditions météorologiques et bien sûr l'envie des enfants. Ces activités ont pu prendre différentes formes (manuelles, sportives, jeux de société..)

- Un atelier culinaire :

Qui s'est déroulé tous les jeudis soirs.

Ce projet s'est inscrit dans une action éducative riche en échange et en apprentissage. Les enfants ont pu découvrir le plaisir de cuisiner, développer leur autonomie et leur sens des responsabilités.

Toujours dans la démarche de proposer un maximum de services aux parents, une aide aux devoirs a également été mise en place en cas de besoin durant l'accueil du soir.

La pause méridienne :

Au lancement du périscolaire sur Pernant, les repas pour le midi étaient fournis uniquement par les parents.

Dans l'optique de favoriser l'évolution de la structure, nous avons fait appel, à la société de restauration scolaire « Api restauration », afin de proposer aux familles une autre alternative pour les repas du midi.

Cette solution fût fortement appréciée et le nombre d'enfants inscrits aux repas du midi ne cesse d'augmenter depuis.

Ce fut donc une évidence de reconduire ce système dès la rentrée 2016.

Les mercredis récréatifs :

Afin de répondre à la demande des parents, un système d'accueil de loisirs a ouvert ses portes début Mai afin de venir compléter tout ce qui avait déjà été mis en place ;

En effet, les enfants peuvent désormais venir participer chaque mercredi après-midi de 14h00 à 18h00, à de nouvelles activités et des sorties enrichissantes.

Compte tenu de l'engouement suscité par ce projet et du taux élevé de participation en seulement deux mois (18 inscrits pour une moyenne de 15 enfants par après-midi), l'accueil des mercredis a été reconduit dès septembre.

Juillet 2015 :

Cette année, tous les participants, âgés de 3 à 14 ans, du centre de loisirs ont pu s'adonner à diverses activités basées sur le thème « En mode aventures ! ».

Le programme, varié, a offert la possibilité aux enfants de participer : à un mini-camp dans de vrai tipis au camping d'Attichy, à une veillée sur le thème de Disney, à un stage de découverte ou encore à de nombreuses sorties en parallèle avec des ateliers sportifs et manuels.

Pour les derniers jours, les familles ont été invitées à venir participer à un grand jeu : « Inter'basket, qui a su mettre leur côté sportif à rude épreuve. S'en est suivi un goûter de clôture pour célébrer la fin du centre.

Nous avons atteint un record de participation. Plus d'une quarantaine d'enfants ont adhéré à ces animations sur une moyenne de trente enfants accueillis chaque jour.

A cette occasion, nous souhaitons remercier les parents qui nous ont confié leur progéniture et qui se sont montrés investis dans les projets menés tout au long du séjour.

Sans oublier, les enfants qui ont participé avec joie et enthousiasme à tout ce qui a été proposé.

RECENSEMENT

Tous les jeunes de nationalité française, filles et garçons, qui viennent d'avoir 16 ans doivent se faire recenser en Mairie. Une attestation de recensement leur sera remise. Ils doivent présenter le livret de famille de leurs parents, leur carte d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile.

Ce recensement est obligatoire pour :

- S'inscrire au Bac
- Passer un concours de la fonction publique
- S'inscrire au permis de conduire, etc....



TENNIS

Pour toutes les personnes disposant du badge, nous vous demandons de bien vouloir nous le faire parvenir avant le 31 Décembre 2015, sinon nous serons dans la nécessité d'encaisser votre chèque de caution.

ETANG PECHE



La Mairie de Pernant et l'association de pêche du plan d'eau de Pernant ont mis en place le « Pass Vacances » valable 1 an à partir du 1^{er} Juillet.

Ce permis est disponible pour toutes personnes de la commune de Pernant désirant pêcher seules ou avec leurs enfants durant les vacances.

Le permis est valable toute la saison en cours sur certaines places réservées à cet effet. Le tarif est de 15 €

Pour tous renseignements, veuillez vous adresser à la Mairie.

Réglementation intérieure :

Ce permis est personnel et réservé aux habitants de la commune de Pernant et leurs enfants. En obtenant cette licence pour la saison en cours, les personnes acceptent les termes du règlement intérieur délivré avec leur permis.

Il ne donne aucun droit sur les autres eaux du domaine (privé ou publique).

Les membres du bureau de l'association se réservent le droit de contrôler les détenteurs du permis vacances.

Pour des raisons de protection d'espèces ou de rempoissonnement, des périodes d'interdiction peuvent être décidées.

Consulter les avis affichés sur les panneaux à l'entrée.

Ce permis donne droit de pêcher à 2 cannes (lignes plombés ou lancers) par détenteurs du permis et leurs enfants.

Aucune pollution ou dégradation n'est tolérée dans l'enceinte de l'étang !!!

HORAIRES DE LA DECHETTERIE

Lundi : 14h00 à 17h00
Mardi : 13h00 à 17h00
Mercredi : 10h00 à 12h00 / 13h00 à 17h00
Vendredi : 9h00 à 12h00
Samedi : 10h00 à 17h00

LA DECHETTERIE EST FERMEE LES JEUDIS, DIMANCHES ET JOURS FERIES.

Conditions techniques d'accès :

La déchetterie est accessible gratuitement par les particuliers qui résident sur le territoire de la communauté de Communes du Pays de la Vallée de l'Aisne.

Tout particulier doit avoir l'autocollant d'accès apposé sur le véhicule rentrant sur le site.

L'accès de la plate forme doit se faire obligatoirement en véhicule.

L'accès des locaux technique est strictement interdit aux particuliers.

Les déchets acceptés pour les particuliers :

ENCOMBRANTS : Les sacs en papier, les films plastiques, les objets divers, le plâtre.

GRAVATS : Les pierres, les gravillons, les parpaings, les briques, les tuiles, les ardoises, la faïence.

METAUX : Les objets en métal.

CARTONS : Les cartons vides.

DECHETS VERTS : Les tontes, les tailles des arbres et des arbustes.

LE BOIS

LES DECHETS D'ACTIVITE DE SOINS A RISQUE INFECTIEUX

LES PILES

LES RADIOGRAPHIES (Nouveau)

LE POLYSTYRENE (Nouveau)

LES CARTOUCHES D'ENCRE LASER ET JET D'ENCRE (Nouveau)

LES DECHETS D'EQUIPEMENT ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES

LES HUILES DE VIDANGE

LES HUILES DE FRITURE (Nouveau)

LES PNEUS DE VEHICULES LEGERS, SANS JANTES, NON COUPES



LES SORTIES NATURE DE L' AISNE

Du mardi 03 Octobre au vendredi 27
Novembre 2015 ;

Exposition sur les aurores polaires :

Rendez-vous, mardi au vendredi de 10h30 à
12h30 et de 14h à 17h30, le samedi de 9h30 à
12h30 à Géodomia, 33 rue des Victimes de
Comportet, 022000 Merlieux-et-Fouquerolles.

Renseignements : 03 23 80 32 20 /
geodomia@aisne.fr

Mardi 10 Novembre 2015 ;

Mardinale « La reconstruction des années 1920 » :

Les « Mardinale » c'est une matinée chaque
2^{ème} mardi du mois, ouverte à tous
gratuitement et consacrée à des questions
environnementales, comprenant la présentation
du sujet du jour un débat et un atelier
participatif.

Rendez-vous, de 9h00 à 12h00 à Géodomia
(salle Darwin)
33, rue des Victimes de Comportet à
Merlieux-et-Fouquerolles.

Contact et réservations : 03.23.80.32.20

Samedi 14 Novembre 2015 ;

Voyage au centre de la ville : « les souterrains de Saint-Quentin » :

Sous vos pieds, venez découvrir les richesses
du patrimoine souterrain : cachots royaux,
galeries labyrinthiques de la rue Saint-André.

Une invitation à descendre sous les
profondeurs de la ville.

Réservations obligatoires auprès de l'Office
de Tourisme du Saint-Quentinois.

Rendez-vous, de 16h00 à 17h30 - 19, rue de la
sellerie à Saint-Quentin.

Contact : 03.23.67.05.00

Où

tourisme@saint-quentin.fr

Mercredi 18 Novembre 2015 ;

Ciné-goûter autour du film « Epic » :

Film d'animation à partir de 6 ans. Présence
d'un adulte obligatoire.

Rendez-vous, de 15h00 à 17h00 Géodomia, 33
rue des Victimes de Comportet,
02200 Merlieux-et-Fouquerolle.

Inscription obligatoire : 03.23.80.32.20 /
geodomia@aisne.fr

Dimanche 22 Novembre 2015 ;

Sortie nature « traces et indices » :

Sortie nature gratuite à la découverte des traces et indices laissés par les animaux.

Tout public.

Rendez-vous, à 9h00 à Bernay.

Contact : 03.23.66.73.17 ou contact@ccvo.fr

Samedi 2 Novembre 2015 :

Sortie nature au Bois Bertrand « Le Village des pics » :

Venez découvrir le village des pics et les impressionnantes loges qu'ils creusent dans les arbres. Comprenez que les arbres vivent, grandissent et meurent pour la plus grande joie d'une multitude d'animaux. Aussi, nous apprendrons comment placer un nichoir et pour quel animal.

Visite guidée gratuite, ouverte à tous.

Rendez-vous, de 10h00 à 12h00,

Réservations obligatoires (nombre de places limitées)

Après de l'Office de Tourisme du Pays de la Vallée de l'Aisne.

Contact : 03.23.55.92.41 ou acceuil.otsi@ccpva.fr

Jeudi 26 Novembre 2015 :

Atelier de jardinage : valorisez vos déchets végétaux :

Que faire de toutes ces feuilles mortes, tontes, tailles de haie, fleurs fanées en automne ? Lors de cet atelier de jardinage agro écologique, découvrez comment valorisez toutes ces ressources du jardin dans votre jardin !

Rendez-vous, à 14h00 à la salle des fêtes de Brécy,

Durée, 2h00

Inscription obligatoire :

catherine.lawnizack@picardie-nature.org

Tél : 07.81.38.46.72

Vendredi 27 Novembre 2015 :

Conférence « mystérieuses aurores islandaises » :

Carine Souplet est journaliste scientifique et astronome amateur. Entre 2013 et 2015, elle s'est rendue à plusieurs reprises en Islande pour voir et photographier les aurores polaires. Elle y a aussi découvert un pays sublime. A travers ses images, elle vous fera découvrir ce pays ou, de jour comme de nuit, les splendeurs de la nature sont partout. Après la conférence, une observation du ciel au télescope sera proposée si la météo le permet.

Rendez-vous, de 20h00 à 22h00 à Géodomia, 33 rue des Victimes de Comportet, 02000 Merlieux-et-Fouquerolles.

Inscription obligatoire : 03.23.80.32.20 / geodomia@aisne.fr

Du Mardi 1^{er} au Mercredi 23
Décembre 2015 :

Exposition sur le castor :

Rendez-vous, du mardi au vendredi de 10h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30, le samedi matin de 9h30 à 12h30 à Géodomia, 33 rue des victimes de Comportet, 20000 Merlieux-et-Fouquerolles.

Renseignements : 03.23.80.32.20 / geodomia@aisne.fr

Vendredi 04 Décembre 2015 :

Conférence sur le castor :

Bien loin des grandes étendues sauvages d'Amérique du Nord, le Castor est également présent en Europe, en France, et même dans l'Aisne ! Victime d'une chasse intense, il avait disparu de notre région au cours du XVIII^{ème} siècle, et nous l'aurions presque oublié. Mais, discrètement, il est revenu en 2007. Découvrez cet animal mythique, son écologie et son histoire.

Rendez-vous, de 18h30 à 20h00 à Géodomia, 33 rue des Victimes de Comportet, 02000 Merlieux-et-Fouquerolles.

Inscriptions obligatoires : 03.23.80.32.20 / geodomia@aisne.fr

Mardi 8 Décembre 2015 :

Mardinale « Promenade à la caméra thermique : baraque à fuites » :

Les « Mardinales » c'est une matinée chaque 2^{ème} mardi du mois, ouverte à tous gratuitement et consacrée à des questions environnementales, comprenant la présentation du sujet du jour, un débat et un atelier participatif.

Rendez-vous, de 9h00 à 12h00 à Géodomia (Salle Darwin)
33, rue des Victimes de Comportet à Merlieux-et-Fouquerolles.
Contact et Réservation : 03.23.80.32.20

Samedi 12 Décembre 2015 :

Contes de Noël :

Lectures de contes de Noël sur le thème de l'environnement (les animaux, la forêt). Animation accessible dès 3 ans. Présence d'un adulte obligatoire.

Rendez-vous, de 10h à 11h à Géodomia,
33 rue des Victimes de Comportet,
02000 Merlieux-et-Fouquerolles.

Inscription obligatoire : 03.23.80.32.20

Animation au Bois Bertrand « sur les traces des mammifères » :

Les mammifères laissent, sur leur passage, de nombreuses traces qui nous permettent de témoigner leur présence. Nous nous en approcherons de plus près pour les déterminer et même réaliser des moulages d'empreintes. Visite guidée gratuite ouverte à tous. Réservation obligatoire (nombre de place limité) après de l'Office du tourisme du Pays de la Vallée de l'Aisne.

Rendez-vous, de 10h à 12h (le lieu exact sera communiqué lors de votre inscription).

Contact : 03.23.55.92.41 ou
accueil.otsi@ccpva.fr

ASSOCIATIONS

La Chorale :

Les répétitions s'effectuent tous les vendredis soir, à partir de 19h00, sauf pendant les vacances scolaires.

La chorale est ouverte à tous, y compris aux débutants.

Un répertoire varié avec des chants du monde, des chansons françaises anciennes et modernes et des chants de Noël.



Pour les personnes désirant s'inscrire, le tarif est de environ 7€ / mois, pour plus de renseignements contacter le CCPVA au 03.23.55.36.74 ou Monsieur Guy CASCALES au 06.61.57.88.61

L'atelier d'encadrement :

Apprenez à encadrer vous-mêmes vos photos, vos gravures, vos aquarelles.

Ceci se déroulera 2 vendredis par mois, de 10h00 à 16h00, possibilité de manger sur place.

Club sportif de Pernant :

Les entraînements de foot se déroulent les lundis et jeudis de 18h30 à 20h30.

Le club dispose de deux équipes, une de vétérans dont la licence est de 40€, et puis les seniors qui ont une licence de 65€.

Les entraînements sont ouverts à tous ceux qui souhaitent y participer, et également faire un essai gratuitement.

Monsieur Charbel, est l'entraîneur des équipes de Pernant, pour plus de renseignements vous pouvez le contacter au numéro suivant :

06.32.45.32.92

AMIS RANDONNEURS

Sentier de Picardie randonnées pédestre 2015, vous aimez la randonnée et vous voulez vivre pleinement votre passion ? Nous pouvons vous accueillir.

Les randonnées ne présentent aucune difficulté, vous êtes en mesure de marcher 2 à 4 heure entre 4 et 5 kilomètres, elles peuvent être modifiées ou annulées selon la météo.

Pour plus de renseignements veuillez contacter le : 03.23.73.38.03

Assurez vous d'avoir un contrat de responsabilité civile auprès de votre assurance.

Dimanche	Lieu de Rando	Responsable	Départ	Km	Durée
1 ^{er} Nov.	<u>Départ</u> : Eglise de Septmonts	M. Bernard	9h00	14	3h15
15 Nov.	<u>Départ</u> : Eglise Taillefontaine, regroupement 8h30 vache noir	M. Bernard	9h00	14	3h15
29 Nov.	<u>Départ</u> : Mairie d'Ambleny	M. Bernard	9h00	12	2h30
6 Déc.	<u>Départ</u> : Eglise de Montigny Lengrain	M. Bernard	9h00	14	3h15
13 Déc.	<u>Départ</u> : Eglise de Fontenoy	M. Bernard	9h00	13	3h00
20 Déc.	<u>Départ</u> : Mairie de Vic sur Aisne	M. Bernard	9h00	14	3h15
27 Déc.	<u>Départ</u> : Mairie de Ressons le Long	M. Bernard	9h00	12	2h30
3 Jan	<u>Départ</u> : Eglise de Montigny Lengrain	M. Bernard	9h00	12	2h30



« PERNANT LOISIRS »

Envie de vous distraire ?

Venez nous rejoindre le Mardi après-midi de 14h00 à 17h00, salle de la mairie.

De nombreuses activités vous seront proposées :

- Macramé
- Peinture sur bois
- Décoration avec serviettes en papier
- Mosaïque, etc...

Pour plus de renseignements, Madame Vassal est joignable durant la matinée au : 03.23.73.64.65

A VOS AGENDAS 2015-2016

Marché de Noël 2015 : Samedi 12 Décembre

Programme de la journée :

10h00 - 12h00 installations des stands.
14h00 ouverture du Marché,
15h00 chant des Enfants,
16h00 distribution des jouets par le Père-Noël.

Votre aide sera la bienvenue afin que cette journée soit une grande réussite !

Jeudi 24 Décembre 2015 : Une messe se déroulera à
15h30

Pâques 2016 : Dimanche 27 Mars 2016

Brocante 2016 : Dimanche 12 Juin 2016